

de la terre

FÉDÉRATION RÉGIONALE MIDI-PYRÉNÉES
A.S.A.V.P.A.
ASSOCIATION DE SALARIÉS DE L'AGRICULTURE POUR LA VULGARISATION DU PROGRÈS AGRICOLE

N° 87 - Septembre 2010

Éditorial

ADHÉRER À L'ASAVPA

Alain CAZALS
Président FRASAVPA

Depuis quelques mois, les salariés agricoles peuvent bénéficier, grâce à leur adhésion à une ASAVPA de Midi-Pyrénées, de tarifs préférentiels dans de nombreux domaines concernant la vie familiale.
Le réseau ASAVPA est en effet devenu correspondant du Club Inter Entreprises pour vous permettre d'accéder à ses avantages : tarifs privilégiés, réductions, bons d'achats... pour vos sorties, vos activités et vos achats.
L'adhésion à l'ASAVPA permet désormais de recevoir la carte privilège Club inter Entreprises, dont vous découvrirez tous les avantages dans ce numéro.
Mais adhérer à l'ASAVPA c'est aussi accéder à des informations et services supplémentaires, faire partie d'un réseau de salariés agricoles, échanger entre professionnels, soutenir le travail quotidien d'information des salariés agricoles...
Adhérer à l'ASAVPA, c'est aussi faire partie d'un réseau national qui organise une grande manifestation agricole spécifiquement destinée aux salariés agricoles, un événement unique et exceptionnel : les Rencontres Internationales des Salariés Agricoles, que nous sommes fiers d'accueillir en Midi-Pyrénées.
D'ores et déjà le travail d'organisation a commencé et les premières ébauches d'un programme voient le jour. Mais ce n'est que la première étape, un long chemin s'ouvre devant nous et nous n'y parviendrons qu'avec le soutien et l'implication de tous : partenaires, sponsors et surtout salariés agricoles et bénévoles.
Si vous souhaitez vous aussi participer à la construction de cet événement, contactez-nous et rejoignez nos équipes pour faire ensemble des RISA 2011 une manifestation phare pour valoriser nos métiers : salariés agricoles !!

Sommaire

AGENDA

10-12-12 septembre : Festival de la Brebis (St-Affrique, 12)

18 septembre : Comité d'organisation régional des RISA (Albi, 81)

9 octobre : Formation « travailler en sécurité avec la tronçonneuse » (Auzeville, 31)

16 octobre : Conseil d'administration de la FR Asavpa

4-5 et 6 mars 2011 : Rencontres Internationales des Salariés Agricoles (RISA) à Albi-Gaillac

MIDI-PYRÉNÉES www.midipy-asavpa.fr

ASAVPA

Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ASAVPA
ASAVPA HAUTE-GARONNE
Avenue de l'Agrobiopôle
BP 82256 Auzeville
31322 CASTANET-TOLOSAN cedex
Tél. **05 61 75 41 49** - Fax **05 61 75 41 40**
Animation : **Anne-Cécile VERICEL**
E-mail ***frasavpa.mp@free.fr***

AVEYRON
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ cedex 9
Tél. **05 65 73 77 36** - Fax **05 65 73 81 18**
Animation : **Bernard GAUVAIN**
Secrétariat : **Gény TEULIER**
E-mail ***asavpa-aveyron@orange.fr***

GERS
Chambre d'Agriculture
route de Mirande - BP 161
32003 AUCH cedex
Tél. **05 62 61 77 59**
Animation : **Joël SABATHIER**
E-mail ***j.sabathier@gers.chambagri.fr***

LOT
Chambre d'Agriculture
avenue Jean-Jaurès - BP n° 199
46004 CAHORS cedex
Tél. **05 65 23 22 15** - Fax 05 65 23 22 95
Animation : **Nathalie MANENC**
E-mail ***asavpa@lot.chambagri.fr***

TARN
Maison des Agriculteurs
BP n° 89
81003 ALBI cedex
Tél. **05 63 48 83 83** - Fax 05 63 48 83 09
Animation : **Jean-Marc SERIN**
E-mail ***jm.serin@tarn.chambagri.fr***

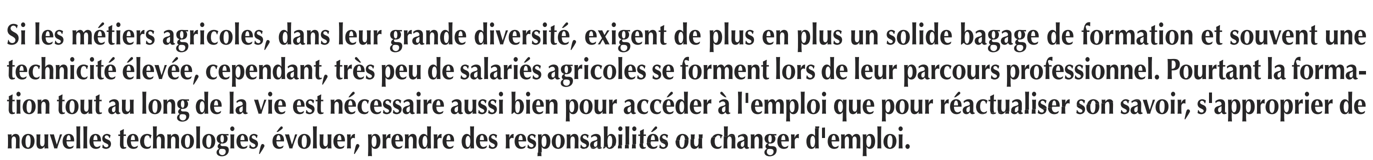
Périodique semestriel édité par la Fédération Régionale des ASAVPA de Midi-Pyrénées
avenue de l'Agrobiopôle
BP 82256 - Auzeville
31322 Castanet-Tolosan Cedex
Tél. 05 61 75 41 49
ISSN 0981-4000
Directeur de la Publication : Alain CAZALS
Rédaction : Anne-Cécile VERICEL

Imprimerie : Midi-Pyrénées Impression
(RC Toulouse B 337 745 160)
Tél. 05 61 44 11 12

Dépôt légal : Septembre 2010.



Formation Professionnelle des salariés agricoles !



Si les métiers agricoles, dans leur grande diversité, exigent de plus en plus un solide bagage de formation et souvent une technicité élevée, cependant, très peu de salariés agricoles se forment lors de leur parcours professionnel. Pourtant la formation tout au long de la vie est nécessaire aussi bien pour accéder à l'emploi que pour réactualiser son savoir, s'approprier de nouvelles technologies, évoluer, prendre des responsabilités ou changer d'emploi.

Un enjeu important pour les salariés agricoles

La formation professionnelle représente un enjeu important pour les salariés agricoles. C'est pourquoi la FRASAVPA se penche actuellement sur ce sujet afin de mieux connaître les besoins et les attentes des salariés agricoles par rapport à la formation professionnelle. Il s'agira ensuite de mieux informer les salariés agricoles sur la formation, d'échanger avec les acteurs de la formation et de favoriser les relations entre les salariés en activités et les acteurs de la formation.

À travers les nombreux témoignages (voir ci-contre) des salariés agricoles rencontrés, certaines difficultés, relatives à la formation, semblent être rencontrées de façon récurrente. Une fois les éventuelles réticences levées - aussi bien de la part du salarié lui-même que de la part de son employeur - des obstacles au départ en formation subsistent.

Une méconnaissance des dispositifs existants

Validation des acquis de l'expérience, Droit Individuel à la Formation, contrat de professionnalisation, bilan de compétences, Congé Individuel de Formation, période de professionnalisation... de nombreux dispositifs de formation existent mais les salariés agricoles ne les connaissent pas suffisamment et les utilisent peu.

Un déficit d'information

L'information des salariés agricoles en matière de formation demeure très insuffisante à l'heure actuelle, notamment sur les différents dispositifs de formation mais également sur leurs droits en matière de formation et les possibilités de formation (existence du FAFSEA, modalités de prise en charge financière…), ainsi que sur l'offre de formation (où trouver une formation ? Quel contenu ? À quelle date ? Dans quel lieu ?...).

Améliorer l'accès à la formation

Pour faciliter l'accès à la formation pour tous les salariés, il apparaît nécessaire d'apporter davantage d'informations aux salariés et de les rapprocher de l'offre de formation. Il serait également utile d'encourager les salariés à se former (en particulier rassurer ceux qui peuvent avoir des craintes) et sensibiliser les employeurs à l'enjeu de la formation continue pour leurs salariés (pour lever les réticences), et de prévoir une modalité de remplacement du salarié qui s'absente de l'exploitation pour se former. Enfin, au niveau des centres de formation, il serait intéressant de pouvoir programmer les sessions de formation en période creuse pour le salarié, de pouvoir définir thèmes et contenus des formations en concertation avec les salariés et les agriculteurs.

Anne-Cécile VÉRICEL
Animatrice FRASAVPA

Les salariés parlent de formation

« Depuis mon embauche, j'ai suivi des stages de formation continue avec le FAFSEA pour passer les permis poids lourd et super-lourd. J'aimerais faire d'autres formations, mais il n'existe pas toujours ce qui me correspond près de chez moi.

Je n'ai pas suivi de formation depuis mon embauche mais je serais intéressé par certains stages FAFSEA. Je ne pense pas que cela pose de problème à mes employeurs si je m'absente quelques jours pour un stage. Mais je regrette de ne pas toujours recevoir l'information.

J'ai toujours envie d'évoluer et d'apprendre. Après avoir suivi une formation adultes, je continue de me former.

J'ai passé un BEPA en formation pour adulte en contrat de qualification, pour travailler comme salarié agricole. Depuis, j'ai suivi un stage de sécurité et l'an prochain je suivrai une formation sur la conduite du matériel. Je suis plutôt partant pour me former mais mes employeurs ne sont pas d'accord sur la question : le fils est pour, le père est contre. Tous deux n'ont pas la même vision du salariat.

Je serais intéressé par des stages proposés par le FAFSEA mais les dates de stages tombent souvent dans des périodes de travail où je ne peux pas me libérer.

Avec les travaux de taille de vigne, il n'est pas facile de se libérer pour suivre les formations ; les employeurs sont un peu réticents, même si les salariés partent à tour de rôle. Je n'ose pas trop demander à faire d'autres formations, même si j'en ai l'envie.

Le FAFSEA a été très très intéressant pour moi. J'ai suivi des formations : permis poids lourd, réglage du pulvérisateur, machines complexes… Du fait de sa responsabilité par rapport au prix des machines, à la sécurité, il est très important de se former pour un salarié. Après on peut se vendre. Mais les employeurs sont parfois réticents : ils ont peur que le salarié se forme et demande une augmentation au retour…





Rencontres internationales des salariés agricoles dans notre région : L'organisation avance pas à pas !

Trame, la Fédération nationale des ASAVPA et les ASAVPA de Midi-Pyrénées ont lancé le compte à rebours des prochaines Rencontres internationales des salariés agricoles.
L'édition 2011 se tiendra à Albi-Gaillac dans le Tarn. 800 salariés de l'agriculture sont attendus les 4, 5 et 6 mars 2011.

Placées sous le haut patronage du Ministre de l'Agriculture et réalisées avec l'appui de nombreux partenaires professionnels et techniques, elles constituent un temps fort du réseau des ASAVPA et ont pour objectif de faire connaître au plus grand nombre les métiers de salariés agricoles.
Ces Rencontres internationales sont l'occasion d'échanges sur les actions et projets des ASAVPA (par des stands, des expositions, des présentations d'initiatives...).

Trois jours sous le signe de l'innovation et du développement durable

Les Rencontres internationales des salariés agricoles 2011 seront placées sous le signe de l'innovation pour plusieurs raisons :

- Ouverture du site Internet **www.risa2011.fr** dédié exclusivement aux Rencontres internationales des salariés agricoles sur lequel l'ensemble des documents tels que les programmes seront téléchargeables.
- Des visites culturelles et des visites techniques d'entreprises et d'exploitations agricoles.
- Des minis forums sur le machinisme agricole, sur la santé au travail.

C'est pour toutes ces raisons que les Rencontres internationales des salariés agricoles 2011 se différencieront des éditions précédentes.

Deux concours : taille de vigne et conduite de matériel pour valoriser les savoir-faire des salariés

Le concours de taille de vigne « Les Sécateurs d'Or » réunira 300 concurrents autour d'épreuves pratiques et théoriques. Chaque tailleur pourra confronter ses connaissances et son savoir-faire à des collègues d'autres régions françaises et à des tailleurs venus des 4 coins du globe.

Un concours de conduite de matériel et d'agilité sera proposé aux départements des régions d'élevage et de grandes cultures. Avis aux chauffeurs lauréats en 2007 : les épreuves seront de plus en plus techniques, chacun devra faire preuve de maîtrise et d'adresse.

Des partenaires fidèles

Comme pour tout grand événement, la recherche de partenaires est une étape clé pour mener à bien le projet. C'est pourquoi, Trame-FNASAVPA n'a pas hésité à faire appel à ses partenaires fidèles depuis de nombreuses années.

D'ores et déjà des constructeurs de sécateurs comme Bahco, Pellenc ont confirmé leur soutien pour cette édition 2011. On pourra également compter sur le Conseil régional de Midi-Pyrénées, la Maison des vins de Gaillac.

L'engagement des bénévoles de la région

Une équipe de salariés agricoles de toute la région est déjà très investie dans la préparation de ce rendez-vous exceptionnel, qui sera un moment fort pour tous les salariés agricoles et une opportunité de nous faire connaître. Contact avec les partenaires, préparation des animations, organisation des concours, recherche de matériel... les tâches ne manquent pas et le travail de toute l'équipe contribuera à la réussite de cette manifestation.

Participer aux rencontres

Il vous sera possible de participer de plusieurs façons à ces rencontres.

- En rejoignant les équipes de bénévoles : pendant trois ou quatre jours, vous participerez alors gratuitement à ces rencontres, vous serez logé et nourri et vous vous rendrez utile dans un ou des postes choisi en concertation avec les organisateurs.
- En tant que concurrent dans l'un des deux concours : taille de vigne ou conduite d'engins agricoles : vous devrez pour cela vous engager à participer aux trois jours des rencontres. Les concours auront lieu le samedi 5 mars. Les règlements seront diffusés à l'automne 2010. Chaque concours comprendra une épreuve théorique et une épreuve pratique. De nombreux lots seront remis à tous les participants le dimanche matin.
- En tant que visiteur : en payant votre participation, vous pourrez participer à l'ensemble des rencontres qui ne seront par ailleurs pas ouvertes au public.





Programme riche et varié...

Vendredi après-midi

- Accueil des délégations aux Parcs des expositions d'Albi.
- Départ pour les visites.
- Dîner.

Samedi matin

- Chauffeurs : Concours de conduite.
- Tailleurs de vigne : Concours de taille de vigne.
- Accompagnateurs : Visites culturelles.

Samedi après-midi

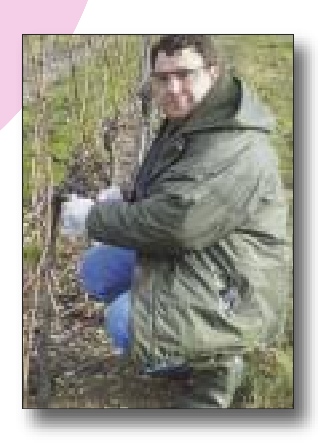
- Suite et fin du concours de conduite.
- Nombreuses animations et démonstrations.
- Marché du terroir.
- Stands des partenaires et des ASAVPA.
- Mini-Forums.

Samedi soir

- Soirée de gala et remises des prix du concours vidéo et du concours de conduite.

Dimanche matin

- Animations (bandas, confréries...)
- Remise des prix du concours de taille.
- Clôture des Rencontres.



Je souhaite participer aux RISA ou m'engager comme bénévole

Vous souhaitez participer à cette manifestation exceptionnelle en tant que concurrent ou visiteur ? Vous avez envie d'apporter votre aide aux organisateurs et de rejoindre l'équipe des bénévoles ?

Contactez l'ASAVPA de votre département ou la Fédération Régionale. Ou renvoyez-nous le bulletin ci-joint et exprimez vos souhaits :

Nom, Prénom : .... Tél : ....

Adresse : ....

....

....

E-mail : ....

❑ Souhaite être informé des conditions de participation comme bénévole aux RISA.
❑ Souhaite être informé des conditions de participation au Concours de conduite de matériel agricole.
❑ Souhaite être informé des conditions de participation au Concours de taille de vigne.
❑ Souhaite être informé des conditions de participation en tant que visiteur.



Témoignages des bénévoles

René D.

« J'ai participé à toutes les éditions de cette manifestation : au premier concours national de taille de vigne en 1996 à la Pommeray (dans le Maine-et-Loire), en 1999 à Avize (dans la Marne), aux Rencontres Nationales des Sécateurs d'Or à Aigues-Mortes (dans le Gard) en 2003 et aux Rencontres Internationales des Salariés Agricoles à Jonzac (en Charente-Maritime) en 2007. On mesure toute l'évolution !

En tant que salarié, j'aime rencontrer d'autres salariés d'un peu partout, pouvoir échanger. Le voyage, c'est aussi l'occasion de discuter davantage avec ceux de mon département ou de ma région, et de souder nos équipes. Il y a toujours une grande convivialité et beaucoup d'échanges. La dernière fois, j'ai trouvé très intéressant d'entendre les témoignages des salariés étrangers ; j'aurais aimé pouvoir discuter directement avec eux.

Et puis, j'apprécie le fait de participer à une grande manifestation nationale pour nous, les salariés agricoles, c'est une fierté ».





Sébastien I.

« Aux dernières rencontres à Jonzac, j'ai participé au concours de conduite. Il y a eu deux épreuves : une épreuve théorique et une épreuve pratique. J'ai terminé quatrième, ça fait toujours plaisir d'être bien classé ! Lors du concours, les bénévoles nous avaient très bien accueillis et bien encadrés. J'espère que nous réussirons à faire aussi bien dans l'organisation pour le prochain concours ! »

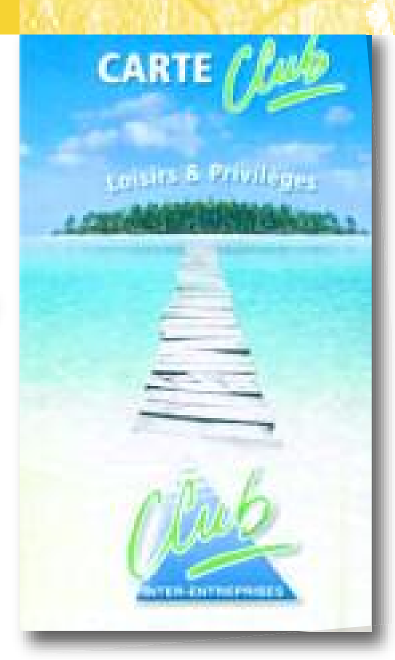


Sébastien L.

« Je participe pour la première fois aux RISA. En tant que bénévole, j'ai suivi la préparation dès le départ. C'est une bonne expérience de vivre l'organisation d'un tel événement. »



Des économies au quotidien



Une nouvelle carte pour les adhérents

Le réseau ASAVPA de Midi-Pyrénées est devenu correspondant du Club Inter Entreprises pour vous permettre d'accéder à ces avantages : tarifs privilégiés, réductions, bons d'achats... pour vos sorties, vos activités et vos achats.

Grâce au Club Inter Entreprises, les adhérents des ASAVPA de Midi-Pyrénées peuvent bénéficier de tarifs préférentiels dans de nombreux domaines concernant la vie familiale. Vous êtes déjà près d'une centaine de salariés à pouvoir profiter de cette offre.

Le réseau « Club Inter Entreprises » créé il y a 25 ans revendique 600 000 adhérents. Dans un contexte économique difficile, il permet aux salariés d'améliorer leur pouvoir d'achat et de diversifier leurs sorties.

De nombreux avantages avec la carte

Le réseau ASAVPA de Midi-Pyrénées est devenu correspondant du Club Inter Entreprises pour vous permettre d'accéder à de nombreux avantages. La carte d'adhérent du Club Inter Entreprises permet de bénéficier de nombreux privilèges : des tarifs réduits pour réserver les billets de spectacles, de théâtre, de matchs, de festivals, de musées, de parcs d'attractions, de cinémas, des avantages sur les voyages et les locations vacances, des réductions dans les grands magasins avec des bons d'achats, des remises permanentes dans les points de vente partenaires...

Vous pouvez retrouver sur le site internet des ASAVPA de Midi-Pyrénées une présentation de cette carte et son mode d'emploi et chaque mois, les offres les plus récentes ainsi que la programmation des concerts et spectacles dans la région.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site du **Club Inter Entreprises**. Tapez votre numéro d'adhérent dans le cadre en haut à gauche pour voir les dernières offres en ligne et actualisées, et pour commander vos bons d'achat.

Recevoir la carte

La carte Club Inter Entreprise est envoyée à tout salarié agricole adhérent à jour de sa cotisation à l'ASAVPA de son département. Vous recevrez votre carte d'adhérent lors du paiement de votre cotisation annuelle, ainsi qu'un livret « Guide privilège » avec toutes les offres.

Ce livret est réédité chaque année, en septembre, par le **Club Inter Entreprises**. De plus, chaque mois, vous pourrez prendre connaissance des nouveautés par notre site internet ou sur le site internet du CIE.

Pour adhérer à l'ASAVPA et recevoir la carte du Club Inter Entreprise, vous pouvez vous adresser à la FRASAVPA ou à votre ASAVPA départementale (contacts en page 2).

L'adhésion à l'ASAVPA permet de recevoir cette carte privilège Club Inter Entreprises, d'accéder à des informations et services supplémentaires, de faire partie d'un réseau de salariés agricoles et surtout de soutenir le travail quotidien d'information des salariés agricoles de Midi-Pyrénées.

Utiliser la carte

Cette carte est personnelle et nominative, utilisable, la plupart du temps, pour l'ensemble de votre famille. Présentez toujours votre carte avant de régler vos achats chez les commerçants référencés dans le guide ou au guichet des centres culturels. Les remises accordées ne sont pas rétroactives. La carte doit également être présentée pour faire les réservations à l'agence.

Vous avez également reçu un Guide Privilèges annuel, qui représente un répertoire d'adresses des partenaires de la carte. L'édition est renouvelée tous les ans au mois de septembre.

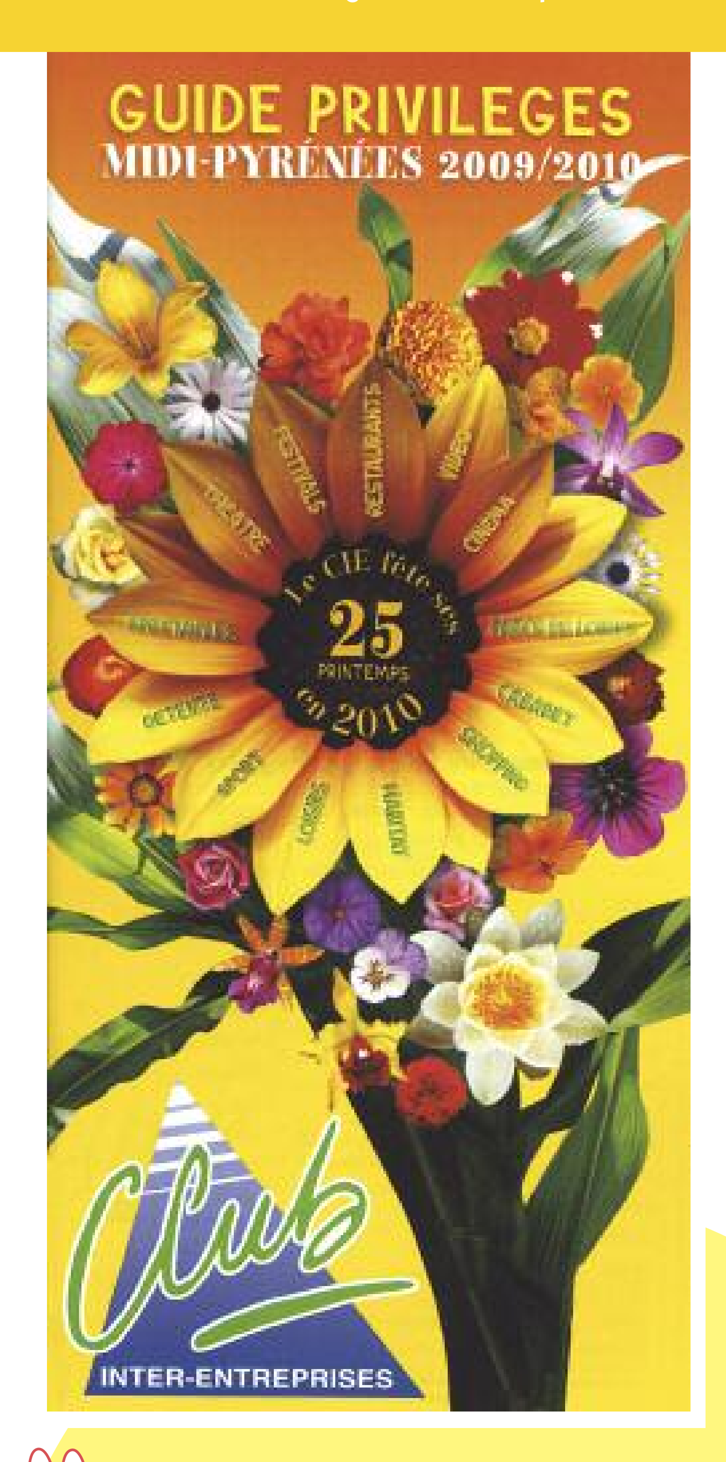
Regardez bien votre guide : Chez certains partenaires vous pouvez présenter directement votre carte et bénéficier d'une réduction directement au guichet. Pour les autres (parcs de loisirs, concerts, piscines…), il faut commander la billetterie.

Trois possibilités pour commander

1) Par voie postale à l'aide du bon de commande que vous pouvez télécharger sur notre site internet, à la rubrique « Carte CIE ». Sur le bon de commande, renseignez votre numéro d'adhérent (qui est sur votre carte) ainsi que vos nom, adresse et téléphone. À la rubrique « entreprise », veuillez indiquer : ASAVPA. Indiquez ensuite les billets que vous souhaitez commander. Accompagnez la commande de votre règlement et d'une enveloppe timbrée pour le retour. Le Club Inter Entreprises vous retournera vos billets à votre domicile.

Envoyez le tout à l'adresse suivante :

CLUB INTER ENTREPRISES - Immeuble Futuropolis
Parc de la Plaine - 6, rue Maryse Hilsz
31500 TOULOUSE



2) En retirant vos billets à l'agence : (adresse page précédente) derrière l'Hôtel Campanile proche de la Cité de l'Espace à Toulouse. Attention : La billetterie datée (concerts, matchs de foot et rugby) est sur commande. Horaires d'ouverture : Lundi : de 13 h 30 à 17 h / Mardi au Jeudi : de 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h / Vendredi : de 10 h à 16 h

3) Sur internet : Club Inter Entreprises. Vous devrez alors rentrer votre numéro d'adhérent. Le paiement se fait par carte bleue.

Délai de traitement à prévoir : 2 semaines après réception de la commande et de son règlement au CIE.

Le **Club Inter Entreprises** intervient en qualité d'intermédiaire entre ses adhérents et ses différents fournisseurs. Le service de réservation est assuré sous réserve de places disponibles. La programmation des spectacles (dates, tarifs...), ainsi que la disponibilité des places sont susceptibles de modifications sans préavis à l'initiative des fournisseurs. Il est important de communiquer vos coordonnées téléphoniques sur le bon de commande pour que le CIE puisse vous contacter si nécessaire. Les tarifs de vente appliqués par le CIE sont ceux qui sont en vigueur chez le fournisseur au jour d'enregistrement de votre commande. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation d'un spectacle.

L'expédition des billets est effectuée aux frais et sous la responsabilité du destinataire. Il est conseillé de faire le choix d'une expédition sécurisée (par courrier recommandé). Pour toute information complémentaire, appelez le service billetterie du Club Inter Entreprises au 05 61 54 00 62.

Apprenez à vous en servir et faites-en bénéficier vos proches

Ce type de carte n'est pas compatible avec l'achat impulsion : il encourage une consommation réfléchie et prévue à l'avance.

Elle est surtout intéressante :

- Pour des achats importants (aménagement d'une maison, renouvellement d'un matériel électroménager).
- Pour des achats réguliers chez tel type de magasin.
- Pour des vacances pour lesquelles les remises sont plus importantes.
- Pour des spectacles, des concerts ou des matches.

Témoignages

« Cet été, nous partons en Auvergne. Il y a un mois, nous avons commandé par internet des billets à tarif réduit pour visiter Vulcania en famille. Nous avons eu 3,50 € de réduction par personne.

Avec la carte CIE que j'ai reçu avec l'ASAVPA, je peux acheter des bons d'achats avec 5 % de remise. On les utilise ensuite à l'hypermarché. Comme on y va toutes les semaines, au fil des mois, cela fait une belle économie ! »



Haute-Garonne

« Votre tracteur bascule et c'est toute votre vie qui bascule »

Le renversement de tracteur est la première cause d'accident mortel avec une machine chez les agriculteurs et les salariés agricoles. Chaque année, des agriculteurs et des salariés agricoles sont mortellement écrasés sous leur tracteur, des dizaines d'autres restent handicapés à vie. Dramatiques dans leurs conséquences, ces accidents laissent brutalement des familles entières en grande difficulté affective, morale et matérielle. Pourtant, les professionnels ne prennent pas toujours conscience de la réalité de ce danger.

Une nouvelle loi sur le matériel

Conscients de la gravité de ce risque à la fois méconnu et évitable, les pouvoirs publics ont promulgué une loi pour renforcer les conditions de sécurité (loi du 23 février 2005). Depuis le 1er janvier 2010, tous les tracteurs doivent être équipés d'une structure de sécurité anti-retournement répondant à des caractéristiques précises. Mais le respect de la nouvelle loi sur le matériel n'exclut pas la prise en compte d'autres mesures préventives.

La MSA s'engage

Une campagne de sensibilisation et d'information vise à diffuser les bonnes pratiques permettant d'éviter les accidents.

➜ Agir sur le matériel et son utilisation

Cela veut dire **disposer d'une SPCR (structure de protection contre le renversement)**, mais aussi charger les remorques en fonction des PTAC (Poids Total Autorisé en Charge), préférer un tracteur 4 roues motrices pour certains travaux, optimiser le lestage du tracteur, choisir la voie la plus large possible, etc.

➜ Agir sur l'individu et sa conduite

Cela revient à **gommer les pratiques à risques** trop souvent adoptées et les corriger par **des précautions élémentaires mais trop souvent négligées :** ralentir avant de tourner, utiliser le frein moteur en descente et ne jamais débrayer, conserver les équipements côté amont, coupler les pédales de frein, etc.

➜ Agir sur l'environnement de travail

Cela passe par **l'aménagement de la zone d'évolution :** réserver un espace de manœuvre suffisant en bout de champ, stabiliser les talus pouvant s'effondrer sous le poids du tracteur, etc.

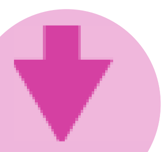
Formation
« travailler en sécurité avec la tronçonneuse »

Samedi 9 octobre 2010 au lycée agricole d'Auzeville

Un module théorique : la connaissance du risque, les équipements de travail du bûcheron (tronçonneuse, EPI), l'organisation du chantier, les techniques d'abattage (abattage et ébranchage), le matériel complémentaire (levier, coin...), l'entretien de la tronçonneuse (affûtage de la chaîne, réglage du moteur)...
Un module pratique sur le terrain : démonstration, exercices pratiques. Chaque stagiaire apporte son équipement de bûcheronnage.
Formation animée par un formateur spécialisé et un conseiller de prévention MSA.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASAVPA Haute-Garonne. Nombre de places limitées.

Article rédigé avec le
Service Prévention des Risques Professionnels de la MSA



Plus d'information auprès de votre conseiller en prévention.



de la brebis



Notre enquête : Vêtements de travail et équipements de sécurité des salariés agricoles :

L'enquête a été conduite début 2010 auprès des salariés agricoles de l'Aveyron, avec l'appui de la MSA. Les résultats vous sont présentés pour la première fois lors du Festival de la brebis à Saint-Affrique, les 10-12 septembre 2010, sur le stand de l'ASAVPA (voir ci dessous).

L'enquête donne également lieu à une **mini-conférence** lors du Festival, sur le thème :

«Un local accueillant pour le salarié».

Elle laisse en effet apparaître la demande de nombreux salariés que soit mis en place, sur les exploitations agricoles, un lieu à leur disposition, accueillant et propre, avec WC et douche, pour poser leurs affaires, se changer, se reposer ou prendre son repas...

Cet investissement minime, qui devrait être pris en compte dès la conception du bâtiment, changerait la vie de beaucoup de salariés.



Festival de la brebis

Organisé pour la quatrième fois, ce festival rassemble tous les acteurs de la filière ovine du sud de la France les 10, 11 et 12 septembre 2010. Toutes sortes de démonstrations ont lieu sur le thème transversal de la reconquête ovine. L'ASAVPA y est une nouvelle fois présente. Si vous êtes du sud Aveyron ou intéressé(e) par cette **filière, ne manquez pas de passer à notre stand sur le pôle « Travail en agriculture ».**

Au cours du festival, l'ASAVPA participe à 3 mini-conférences :

- **Vendredi à 13 h 30**
  « Salarié agricole : un métier aux multiples facettes »
- **Samedi à 15 h**
  « Salarié agricole : un investissement et non une charge »
- **Dimanche à 11 h**
  « Un local accueillant pour le salarié »



Lot

Témoigner de son métier auprès des jeunes

Dans toute la région, les ASAVPA sont impliquées, avec d'autres organismes agricoles, dans des actions de valorisation des métiers de l'agriculture. Grâce à l'ASAVPA du Lot, Bernard Valade, salarié agricole, va ainsi à la rencontre des jeunes pour témoigner.

Comment as-tu connu l'action de valorisation des métiers de l'agriculture ?

Je suis salarié agricole au sein d'une CUMA, et j'ai débuté ma carrière comme agriculteur.

C'est une amie de ma sœur, qui est agricultrice et impliquée dans l'action de valorisation de l'agriculture, qui m'a dit que l'on cherchait des salariés agricoles pour parler de leur métier auprès des jeunes. Elle m'a demandé si cela m'intéressait de participer et je n'ai absolument pas hésité.

En quoi consiste ton implication ?

J'interviens depuis 2 ans, et notamment devant des classes de bac pro et BTS en agriculture et devant des classes de 3e. Selon les classes, l'approche est différente. Je commence toujours par une présentation de mon parcours professionnel, j'explique ensuite le contenu de mon métier et ce qui me plaît.

Devant des jeunes en formation agricole, et notamment ceux qui veulent s'installer, je leur conseille de passer d'abord par une phase de salariat afin qu'ils voient ce qui se passe ailleurs. Cela permet d'éviter certaines erreurs quand on veut s'installer. Devant les élèves de 3e, je suis là pour leur faire découvrir le métier et casser les préjugés sur le salariat agricole. Je leur dis que ce métier a beaucoup évolué et que c'est comme être salarié dans d'autres secteurs d'activité.

Que retires-tu de ce travail avec les jeunes ?

Ces interventions m'apportent une véritable satisfaction, car outre le plaisir d'expliquer ce que l'on fait, il y a de véritables échanges. Par notre expérience, on apporte aux jeunes des éléments manquants et par là même, une vision plus claire du métier. Pour eux, c'est du concret. Je suis motivé pour continuer les actions cette année.

Propos recueillis par
Nathalie MANENC

Venez nous rejoindre !!!

L'action de valorisation des métiers de l'agriculture se poursuivra en 2011. Un(e) salarié(e) agricole et un agriculteur (ou une agricultrice) interviennent ensemble devant des élèves de l'enseignement général ou agricole. Les interventions, d'une durée de 2 heures environ, varient entre 1 et 3 fois sur l'année et toujours dans les établissements proches. Le Conseil Régional Midi-Pyrénées est notre partenaire sur cette action en indemnisant le salarié et son employeur si l'intervention se déroule sur le lieu de travail. Renseignez-vous auprès de l'ASAVPA du Lot - Nathalie Manenc tél. 05 65 23 22 15.

Les tickets de cinéma

Nous étendons notre offre de tickets cinéma à tarif préférentiels. N'hésitez pas à passer commande pour les cinémas de : Cahors (ABC et Quercy), Souillac, Gourdon, Biars sur Cere, Gramat et Figeac.
Renseignements et tarifs auprès de l'ASAVPA.

Réunion d'information sur les retraites

La réforme des retraites est en cours et nous nous tenons prêts à vous informer. Comme par le passé, nous solliciterons en temps voulu et le plus tôt possible, les spécialistes retraites de la MSA afin qu'ils vous expliquent les modifications importantes opérées sur ce thème, leurs tenants et leurs aboutissants.
L'ASAVPA vous informera des dates et lieux de réunions par le biais de courriers et du site internet de la FRASAVPA dans la page Lot.

National

Congrès 2010

Compte rendu



Du 18 au 20 mars 2010, une centaine de représentants de toutes les ASAVPA de France se sont réunis en congrès à Chartres, accueillis par l'ASAVPA d'Eure et Loire. Un temps fort du mouvement ASAVPA où la région Midi-Pyrénées était particulièrement bien représentée.

Trois jours et trois temps forts : Assemblée générale extraordinaire (avec modification des statuts et l'instauration nouveau mode de calcul des cotisations) et Assemblée générale ordinaire, avec des témoignages d'ASAVPA, ainsi qu'une table ronde sur le Grenelle de l'environnement.

En sa qualité de président national, Michel MARCOUL ouvre les travaux par quelques mots forts : « **rigueur, solidarité, transparence** » avant de présenter les propositions de réformes : services, actions, compétences clairement identifiées. Cette réforme des statuts, et les divers rapports ont été votés, après de riches débats et avec une large majorité à la plus grande satisfaction de tous.

De nouveaux représentants

Un nouveau Conseil d'Administration a été ensuite élu pour 4 ans (renouvelable par moitié dans 2 ans). La région Midi-Pyrénées y est bien représentée puisque Michel MARCOUL, président de l'ASAVPA du Tarn, conserve la présidence nationale et Alain CAZALS, président de l'ASAVPA de l'Aveyron et de la F.R.ASAVPA de Midi-Pyrénées en demeure secrétaire général. Bernard VALADE de l'ASAVPA du Lot a également été élu tandis que Denise WALSER représentera la région Midi-Pyrénées.

En fin de journée du 19 mars, les participants se sont répartis dans diverses visites : la ville de Chartres et sa cathédrale, visite de l' « Active Center » du fabriquant allemand Amazon...

Une table-ronde sur l'environnement

Pour le deuxième temps fort autour du Grenelle de l'environnement, se sont succédés à la table ronde : Karen Serres, Présidente de Trame, Philippe Lirochon, Président de la Chambre d'agriculture d'Eure et Loir, Michel Auzet, Directeur du Crédit agricole Val de France, Jérôme Boulan, responsable marché du Crédit agricole et Albéric de Mongolfier, Président du Conseil Général d'Eure et Loir. Ces intervenants ont souligné que l'environnement concerne tous les citoyens et que, si l'exploitant adhère, le salarié est concerné. Il faut cependant que les règles soient les mêmes pour tous les pays européens et que l'exploitation puisse y faire face financièrement. S'engager dans la voie environnementale apporte du crédit par rapport à la société, et répond plus aux cahiers des charges des productions industrielles. L'agriculture intégrée est une des solutions à mettre en place pour répondre aux exigences liées à l'environnement.

Des ASAVPA plus fortes et plus visibles demain

Le dernier temps fort était le témoignage d'actions innovantes portées par les ASAVPA et trois thèmes se sont vus plus particulièrement développés :

- Quel déclic pour faire repartir une ASAVPA en déclin ?
- Que faire lorsqu'une ASAVPA fonctionne bien pour redéfinir son projet associatif ?
- Quelles sont les actions à privilégier par les ASAVPA pour maintenir et recruter les nouveaux adhérents ?

Le dernier jour, le rapport d'orientation a été présenté par Michel MARCOUL, sous le titre : « **Après 50 ans d'existence, préparons l'avenir** » ; il nous propose de travailler pour « **des ASAVPA plus fortes et plus visibles demain** ».

Terminant sur une note volontaire et optimiste, il a ensuite conclut son propos en donnant rendez-vous à tous les salariés agricoles de France pour les rencontres Internationales de Salariés Agricoles qui seront organisées à Albi en mars 2011 !

